

Couple et activités professionnelles : quels liens ? Evolution entre 1997 et 2007

Anne-Sophie GENEVOIS, Laetitia HAURET*

Au cours de la dernière décennie, le comportement d'offre de travail des couples¹ résidant au Luxembourg a évolué dans deux directions. D'une part, le nombre de couples « bi-actifs », c'est-à-dire dont les deux membres travaillent, a fortement augmenté : en 1997, ils représentaient 44% des couples alors que dix ans plus tard cette part s'élève à 66%. D'autre part, au sein des couples mono-actifs, la répartition sexuée des rôles a évolué. Même si les couples mono-actifs restent dans une large majorité des cas caractérisés par une situation où c'est l'homme qui pourvoit aux ressources du ménage, les femmes tiennent cependant de plus en plus fréquemment ce rôle. Ainsi, dans les couples mono-actifs, entre 1997 et 2007, la part des femmes qui travaillent est passée de 3% à 6%. En revanche, trois aspects du comportement d'offre de travail des couples n'ont pas changé. Premièrement, et contrairement à ce que l'on a pu observer en France² par exemple, la proportion de couples dont aucun membre ne travaille n'a pas progressé ; mais elle est restée stable, autour de 1% de l'ensemble des couples. Deuxièmement, les raisons de la situation de non-emploi conservent une forte connotation sexuée : la quasi-totalité des hommes ne travaillant pas recherchent un emploi tandis que les femmes dans cette situation s'occupent principalement de leur foyer. Enfin troisièmement, les hommes continuent à travailler le plus souvent à plein temps alors que seule la moitié des femmes le font (en 1997 comme en 2007).

Les couples bi-actifs plus jeunes que les couples mono-actifs

Les couples bi-actifs sont en moyenne plus jeunes que les mono-actifs et ce aussi bien en 1997 qu'en 2007. Par exemple, en 2007, les couples bi-actifs ont un âge moyen³ de 36 ans contre 38 pour les mono-actifs. Cette différence d'âge reflète le fait que l'activité des femmes en couple diminue avec l'âge. Ainsi, en 2007, 75% des couples dont la femme a moins de 30 ans sont bi-actifs contre 67% lorsque la femme est âgée entre 30 et 39 ans et 59% lorsqu'elle a entre 40 et 45 ans.

Les couples de nationalité luxembourgeoise de plus en plus souvent bi-actifs

En 1997, 61% des couples résidents de nationalité luxembourgeoise⁴ étaient mono-actifs. A présent, sous l'impulsion de la croissance de l'activité des résidentes luxembourgeoises, la situation est inversée puisque ce sont les couples bi-actifs qui sont devenus majoritaires, avec 66%. Quant aux couples résidents de nationalité portugaise, allemande, belge ou française, ils demeurent majoritairement bi-actifs sur la période étudiée. 69% des couples résidents portugais sont bi-actifs en 2007 (64%

en 1997) ; cette part s'élève à 75% (53% en 1997) pour les couples résidents allemands, belges ou français. Chez les couples résidents d'autres nationalités, l'évolution est similaire à celle observée chez les couples résidents luxembourgeois puisqu'ils passent d'une situation où ils étaient majoritairement mono-actifs (60%) à une situation où ils sont majoritairement bi-actifs (54%).

Moins d'enfants chez les couples bi-actifs que chez les mono-actifs... mais l'écart se resserre

Les couples non mariés, en moyenne plus jeunes que les couples mariés, sont plus souvent bi-actifs : 84% contre 63% en 2007. En outre, les bi-actifs continuent à avoir généralement moins d'enfants : en 2007, les couples bi-actifs comptent 1,2 enfant en moyenne contre 1,7 pour les mono-actifs. Toutefois, la différence se réduit : le nombre moyen d'enfants des couples bi-actifs s'est accru au cours de la dernière décennie (passant de 0,9 à 1,2) alors que, dans le même temps, le nombre moyen d'enfants des couples mono-actifs a décliné (1,9 à 1,7). Ce rapprochement du comportement de fécondité se retrouve également au niveau de la présence d'enfants en bas âge au sein du ménage. Là encore, les couples mono-actifs sont proportionnellement moins nombreux que précédemment à avoir au moins un enfant de moins de 4 ans (33% en 2007 contre 40% en 1997) alors que c'est l'inverse que l'on note chez les bi-actifs (33% en 2007 contre 26% en 1997). Au final, en 2007, qu'ils soient mono-actifs ou bi-actifs, les couples sont un tiers à avoir au moins un enfant de moins de 4 ans, c'est-à-dire qui ne fréquente pas encore l'enseignement scolaire obligatoire.

Travailler à deux augmente le niveau de vie

Quelle que soit l'année étudiée, les hommes dont les conjointes ne travaillent pas tendent à disposer d'un salaire mensuel net plus élevé que ceux dont les conjointes travaillent : en 2007, la différence moyenne est de 500 euros par mois. Toutefois, si les hommes membres d'un couple mono-actif gagnent plus, le niveau de vie de ces couples est moindre comparé à celui des bi-actifs et ce, pour deux raisons. D'une part, en cas de bi-activité, le salaire féminin s'ajoute au salaire masculin.

* CEPS/INSTEAD

¹ Les couples étudiés ici sont composés de deux partenaires susceptibles de pouvoir travailler, c'est-à-dire : d'une part, ne pas être étudiant, préretraité, retraité ou invalide ; et, d'autre part être âgé entre 16 et 57 ans (pour l'homme) ou entre 16 et 44 ans (pour la femme).

² Allegre G., 2006, L'emploi au niveau des ménages, 1982-2002 : mesurer la polarisation de l'emploi entre les ménages, Document de travail Observatoire Français des Conjonctures Economiques, n° 2006-20, 41p.

³ L'âge moyen d'un couple est la moyenne des âges des deux conjoints.

⁴ Au sein des couples, près de trois-quarts des partenaires partagent la même nationalité. Lorsque ce n'est pas le cas, c'est la nationalité du chef de ménage qui est retenue.

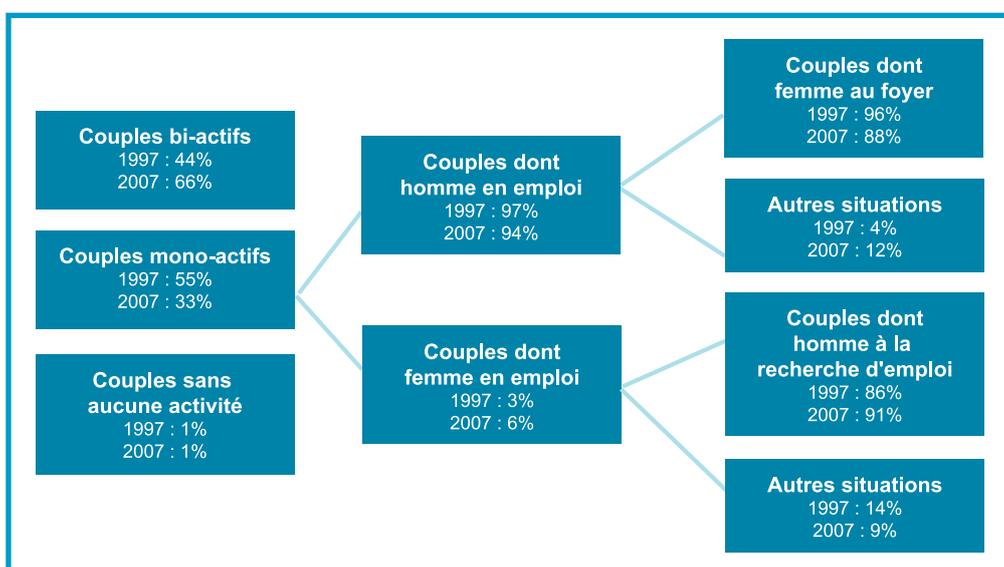
D'autre part, le niveau de vie diminue, toutes choses égales par ailleurs, avec la taille du ménage⁵. Or, les ménages bi-actifs sont souvent plus petits que les mono-actifs. Cette différence de niveau de vie entre les bi-actifs et les mono-actifs se traduit dans le jugement qu'ils portent sur leurs conditions de vie. Ainsi, en 2007, 35% des couples mono-actifs contre 27% des bi-actifs estiment avoir des difficultés à joindre les deux bouts.

Plus de points communs partagés par les conjoints des couples bi-actifs

Tout comme en France⁶, les conjoints des couples bi-actifs partagent plus de points communs que les conjoints des couples mono-actifs et ce, tant en 1997 qu'en 2007. Ainsi, par exemple, la différence d'âge entre les conjoints est en moyenne plus faible chez les bi-actifs (3,7 années en 2007)

que chez les mono-actifs (4,2). De même, les membres de couples bi-actifs ont plus fréquemment le même niveau de diplôme. En effet, si en 2007, 60% des couples sont composés de partenaires ayant le même niveau de diplôme, cette proportion est de 55% pour les mono-actifs alors qu'elle atteint 63% pour les bi-actifs. Cette différence concerne en fait exclusivement l'enseignement supérieur : les couples bi-actifs sont proportionnellement plus nombreux que les mono-actifs à compter deux partenaires diplômés de l'enseignement supérieur, soulignant le fait que les femmes diplômées en couple occupent plus souvent un emploi. Pour les niveaux de diplômes plus faibles, la proportion de couples homogames est identique au sein des couples bi-actifs et mono-actifs.

L'activité professionnelle au sein des couples en 1997 et 2007



Source : PSELL-2/1997, PSELL-3/2007, CEPS/INSTEAD, STATEC.

Champ : Couples dont les deux membres sont susceptibles de pouvoir travailler et dont la femme est âgée de moins de 45 ans.

Guide de lecture : En 2007, 33% des couples analysés sont mono-actifs, c.-à-d. que seul un des conjoints exerce une activité professionnelle. Pour 94% d'entre-eux, cette activité est exercée par l'homme. Dans 88% des cas, la femme est au foyer dans ces couples mono-actifs dont l'homme travaille.

⁵ Le nombre d'individus présents dans un ménage entre dans le calcul du niveau de vie. Le concept de niveau de vie permet, en effet, de comparer le revenu disponible de ménages de composition familiale différente en tenant compte des économies d'échelle liées à la vie commune. Il est obtenu en divisant le revenu total disponible du ménage par le nombre d'unités de consommation dans le ménage, qui tient compte à la fois du nombre de personnes présentes dans le ménage et de l'âge de ces personnes. Le premier adulte du ménage représente une unité de consommation, chaque adulte de 14 ans ou plus en représente 0,5, et chaque enfant de moins de 14 ans en représente 0,3.

⁶ Stancanelli E., 2006, Les couples sur le marché de l'emploi. Une analyse exploratoire des années récentes, Revue de l'OFCE, 2006/4, n°99, pp.235-272.